

Ce terrain est réservé en priorité aux entraînements, aux compétitions de football, et aux séances d'éducatons physiques et sportives. (Terrain avec éclairage).

Consignes d'utilisation du terrain synthétique

Règle de base : Utilisation de chaussures et matériels propres

Matériel et tenue à utiliser:

- Chaussures de sports, à barrettes, à crampons moulées
- Buts mobiles sécurisés (lestés)

Les interdits :

- Interdiction d'utiliser des chaussures à crampons vissées et des chaussures à pointes
- Interdiction d'utiliser du matériel de lancers d'athlétisme : javelots, disque, marteau, poids, ...
- Interdiction de fumer et d'utiliser toutes sources de chaleur
- Pas de nourriture, de boissons alcoolisées ou non alcoolisées (sauf bouteille d'eau)
- Interdiction de réaliser des marquages
- Pas d'utilisation en cas de terrain enneigé
- Interdiction d'installer provisoirement sur le terrain des podiums, des pistes de danse, ...
- Interdiction de pénétrer avec tous types d'engins motorisés ou non-motorisés
- Accès interdit aux animaux

Les recommandations :

- Brosser ses chaussures avant de pénétrer sur le terrain
- Utiliser un chemin d'accès propre des vestiaires au terrain (côté lycée)
- S'assurer du bon état de propreté de la périphérie du terrain (pour éviter toutes pollutions du gazon)

En cas de constat d'anomalie du gazon (ex : décollement),
Contacter l'hôtel de ville de Beaupreau en Mauges au 02 41 71 76 80.